L'appel de M. Pierre Laval

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Français, je voudrais que demain nous puissions aimer une Europe dans laquelle la France aura une place qui sera digne d'elle.

Pour construire cette Europe, l'Allemagne est en train de livrer des combats gigantesques; elle doit avec d'autres consentir d'immenses sacrifices, et elle ne ménage pas le sang de sa jeunesse. Pour la jeter dans la bataille, elle va la chercher à l'usine et aux champs. Je souhaite la victoire de l'Allemagne, parce que sans elle la bolchevisme demain s'installerait partout.

Ainsi donc, comme je vous le disais le 20 avril dernier, nous voici placés devant cette alternative : ou bien nous intégrer, notre honneur et nos intérêts vitaux étant respectés, dans une Europe nouvelle et pacifiée, ou bien nous résigner à voir disparaître notre civilisation.

Je veux être toujours vrai : je ne peux rien faire pour vous sans vous. Nul ne saurait sauver une nation inerte ou rétive. Seule l'adhésion du pays peut faire d'une politique sensée une politique féconde. Je sais l'effort que certains d'entre vous doivent faire pour admettre cette politique. L'éducation que nous avons généralement reçue dans le passé ne nous préparait guère à cette entente indispensable.

J'ai toujours trop aimé mon pays pour ma soucier d'être populaire. J'ai à remplir mon rôle de chef. Quand je vous dis que cette politique est la seule qui puisse assurer le salut de la France, et garantir son développement dans la paix future, vous devez me croire et me suivre.

Au cours de ces dernières semaines, j'ai parlé aux chefs militaires, aux préfets, aux journalistes, aux représentants des ouvriers et des patrons, à la Légion française des Combattants ; je leur ai parlé de la France, longuement, complètement, ne leur dissimulant pas la gravité de la situation présente. Je n'avais rien à leur cacher, et j'ai eu l'immense satisfaction d'avoir été compris.

Je suis au pouvoir depuis deux mois. Les événements ne m'ont guère favorisés. J'ai connu des heures sombres ; le gouvernement s'est trouvé placé en face de nouvelles difficultés, l'agression britannique à Madagascar et l'intervention américaine aux Antilles.

La relève qui commence

Ma présence au gouvernement pouvait laisser croire qu'une amélioration sensible de nos rapports avec l'Allemagne rendrait moins dure pour la France, pendant cette période d'armistice, les conséquences de notre défaite. Ma pensée allait d'abord à mes prisonniers, et je sais que mon retour au pouvoir avait fait naître dans leurs familles, chez eux, dans les camps, une grande espérance. Je comptais pouvoir leur adresser bientôt un message. Sans doute je ne pouvais m'attendre à des libérations massives ; le moment de la libération, on l'a laissé passer. Elle a été possible, mais depuis que l'Allemagne fait la guerre aux Soviets, la main-d'œuvre d'un grand nombre de nos prisonniers lui est devenue indispensable.

Il est d'autres mesures qui pouvaient être envisagées, des congés, la transformation de leur sort en celui d'ouvrière libres, avec un salaire et parfois la possibilité de faire venir leur famille. J'ai des raisons de penser que le chancelier Hitler était disposé à prendre certaines mesures généreuses.

C'est alors qu'un incident pénible surgit. Une évasion retentissante et, en conséquence, la notification faite au gouvernement français que désormais toutes les facilités accordées aux prisonniers étaient reportées, que toutes les libérations même à titre individuel, étaient suspendues. Pendant ce temps, en France, les matières premières nous manquent, nos usines travaillent au ralenti, le chômage s'aggrave, de nombreux ouvriers sont sans travail alors que l'Allemagne a un besoin urgent de main-d'œuvre.

Un appel aux ouvriers de France

Dans cette situation, un nouvel espoir se lève pour nos prisonniers. Je sais que ce n'est jamais en vain qu'on fait appel à la raison et à la générosité des ouvriers de France. C'est vers eux que maintenant je me tourne, car c'est d'eux pour une large part que va dépendre désormais le sort de nos prisonniers. S'ils répondent à mon appel, s'ils acceptent d'aller travailler en Allemagne, je sais qu'ils y trouveront bon accueil.

Ils toucheront d'abord une prime de séparation, des salaires élevés et ainsi ils assureront la vie de leurs familles, auxquelles ils pourront envoyer mensuellement une partie importante de leur gain. Ils retrouveront là-bas un grand nombre d'ouvriers français qui depuis longtemps déjà y sont installés. Ils souscriront comme eux des contrats de travail d'une durée déterminée, et ils bénéficieront de congés.

Il faut que les ouvriers de France répondent à mon appel. J'ai des raisons graves pour le leur demander. Ils doivent comprendre qu'il s'agit d'autre chose que de notre vie quotidienne. La France ne peut pas rester passive et indifférente devant les immenses sacrifices que l'Allemagne consent pour édifier une Europe dans laquelle nous devons prendre notre place. Comprenez que nous aurons un jour à négocier la paix.

Ouvriers de France, c'est à vous que des prisonniers devront leur liberté. Vous avez tous fait votre devoir à la place qui vous était assignée, mais eux d'entre vous qui travaillaient dans les usines n'ont pas manqué alors de comparer leur sort à celui des millions d'autres Français qui étaient aux armées. C'est une chose de se sacrifier au travail ; s'en est une autre de risquer sa vie, avec tout ce que cela comporte de misères et d'alarmes pour les familles. Pendant ces deux années, beaucoup de ceux qui ont exposé leur vie ont connu la captivité. Pendant ces deux années, ils ont vu se prolonger les misères qui continuent à vous être épargnées.

A ces misères se sont ajoutées l'angoisse d'une séparation prolongée, et toutes les cruelles incertitudes qui affaiblissent le seul espoir qui les soutient, celui du retour. C'est pourquoi j'adresse ce soir un appel à votre solidarité de Français.

Le sort des prisonniers

Le chancelier Hitler, et je l'en remercie, vient de décider la libération d'un nombre important de prisonniers agriculteurs, qui pourront revenir en France dès votre arrivée en Allemagne. Les hommes de nos champs et ceux de nos usines vont sentir leur fraternité. La femme qui verra son mari revenir trouvera une émotion pleine de reconnaissance pour l'inconnu qui, en s'en allant librement là-bas, aura fait rentrer nos prisonniers ici. C'étaient des soldats pendant la guerre, qui exposaient leur vie pour protéger le labeur des ouvriers. Aujourd'hui, par une de ces péripéties émouvantes qu'amènent les grands drames, ce sont les ouvriers qui peuvent rendre aux combattants le bien qu'ils ont reçu d'eux. C'est la relève qui commence.

Ainsi s'établissent dès maintenant, entre les collectivités humaines les plus importantes de notre pays, les sympathies profondes sur lesquelles se constituera notre société nouvelle.

Ouvriers de France, c'est pour la libération des prisonniers que vous allez aller travailler en Allemagne. C'est pour notre pays que vous irez en grand nombre ; c'est pour permettre à la France de trouver sa place dans la nouvelle Europe que vous répondrez à mon appel.

Ainsi donc, pour assurer le salut de la France, pour donner au monde du travail sa place importante et naturelle dans la cité future, il faut que les ouvriers en masse comprennent qu'ils ont aujourd'hui un devoir de solidarité à remplir. La reconnaissance de la nation monters vers eux.

Cette guerre, je l'ai déjà dit, n'est pas une guerre comme les autres. C'est une révolution d'où doit surgir un monde nouveau. Vous n'avez rien à redouter, mais tout à espérer du régime qui s'instituera chez nous : une république jeune, plus humaine, plus forte, doit naître. Le socialisme s'instaurera partout en Europe, et la forme qu'il trouvera en France sera dessinée par notre caractère national.

Français, un grand soldat, dont toute la vie est un exemple de sacrifice et de discipline, régit les destinées de notre patrie. Je vous parle ce soir en son nom. Le maréchal vous dirait que la France n'a jamais laissé l'histoire se faire sans elle, et qu'on ne remonte des abîmes du malheur que par la sentière du courage.

L'HEURE DE LA RELÈVE A SONNÉ !

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

eux, d'accord, mais ils se battent aussi pour tous les autres peuples et, un jour viendra où il faudra bien leur témoigner notre reconnaissance. Ce jour-là est inéluctable. Alors, pourquoi ne pas la témoigner tout de suite ?

Les Français en ont la possibilité en mettant leurs qualités professionnelles à la disposition de l'Allemagne. Des places les attendent dans des ateliers. Ainsi, ils feront leur devoir de Français européens.

Et puis, en rendant un signalé service à la cause de l'Humanité, ils édifieront en même temps le Temple de la Solidarité entre les collectivités humaines de notre pays. En allant prêter leurs bras, inactifs ici, à l'industrie allemande, ils permettront à des quantités de prisonniers français qui expient des fautes qu'ils n'ont point commises, de revenir dans leurs foyers, de revoir leur pays natal et de se retremper dans les joies de la famille et dans le goût de vivre. Ils permettront à des cultivateurs de revenir en France rendre la prospérité à des terres délaissées du mal entretenues; par leurs soins attentifs, les récoltes seront plus belles et plus importantes et les angoissants problèmes du ravitaillement qui nous tenaillent seront en grande partie résolus.

Ils ont été aussi assez longtemps au danger et à la peine pour que l'heure de la relève sonne pour eux ! Et quelle relève ! Alors qu'ils sortiront des camps entourés de barbelés, les ouvriers iront travailler dans des usines claires et confortables, jouiront d'une liberté totale et bénéficieront de salaires élevés assurant leur vie et celles de leurs femmes et de leurs enfants.

Et quand, enfin, la Paix aura revenue sur terre, ces hommes de bonne volonté auront conscience d'avoir accompli une belle et noble action.

La reconnaissance de la Nation montera vers eux et ils seront assurés, dès leur retour dans leur patrie, d'y trouver un régime duquel ils pourront tout attendre, car, dans l'Europe pacifiée, une ère de bonheur et de réelle fraternité se sera levée !

LE BOMBARDEMENT DE VANCOUVER

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Tokio, 22. — Le porte parole de la Marine a fait le commentaire suivant sur l'attaque récente de Vancouver par un sous-marin japonais :

Malgré les assurances alliées de l'inviolabilité des Etats-Unis et du Canada, il a été démontré pratiquement que les puissances de l'Axe sont parfaitement en état de les attaquer aussi bien par l'Est que par l'Ouest. Il suffit de se rappeler que des sous-marins allemands ont dirigé il y a peu de temps leurs attaques contre des bases canadiennes situées sur les rives du Saint-Laurent.

L'attaque contre Vancouver est la première action du Japon contre le Canada. Cette île est une des bases maritimes les plus importantes sur la côte du Pacifique. Le choc aura certainement été rude pour les populations canadienne et américaine, car l'action du sous-marin a suivi de peu la déclaration éhontée du ministre Stimson qui déclarait que les événements qui s'étaient passés dans la mer de Corail et au large des îles Midway, réduisaient à néant toutes les tentatives japonaises contre le continent septentrional de l'Amérique.

Le porte-parole nippon continua en disant que le fait que les sous-marins de l'Axe menacent les routes maritimes de l'Amérique, empêche les Etats-Unis d'envoyer des renforts en Australie et en Nouvelle-Zélande et constitue un handicap sérieux pour la création d'un nouveau front. Au surplus, les Etats-Unis ne sont plus à même d'attaquer le Japon ou de reprendre la maîtrise dans le Pacifique.

Après la prise de Tobrouk

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Sa chute rapide fut le fruit des précédentes batailles d'encerclement. Au cours des trois dernières semaines, le général Rommel a réussi à battre l'armée ennemie formation après formation, détruisant de plus en plus sa force combative.

Le coup de maître tactique de Rommel réside dans le fait que pendant la nuit, avant l'attaque contre ces positions fortifiées, il retira hardiment ses divisions de l'Est et les plaça dans de nouvelles positions de départ sans leur donner une heure de repos. Soudain, à 5 h. 20, 50 Stukas allemands et italiens apparurent pour la première fois au-dessus des lignes britanniques et firent pleuvoir une grêle de bombes sur les positions de campagne ennemies. Au même moment, les batteries concentrées devant la brèche de 5 kms seulement, ouvrirent un feu d'enfer sur les toutes premières positions de campagne. Lorsque l'artillerie allongea son tir, les troupes du génie sautèrent hors des tranchées qu'elles avaient creusées rapidement et se frayèrent un passage dans ce glacis parsemé de mines et d'obstacles de tout genre. Ayant opéré la trouée par surprise, les héroïques pionniers poursuivirent leur avance rapide en dépit d'un sévère feu de barrage de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies. Toutefois, ils auraient dû s'arrêter devant les ouvrages fortifiés de l'adversaire, si les chars d'assaut n'étaient pas intervenus. Mais eux aussi eurent un obstacle à surmonter.

C'était une profonde tranchée creusée avec toutes les ressources de la technique moderne et longeant la ligne extérieure des fortifications. Il s'agissait pour les troupes du génie de construire un pont pour les engins blindés. En trois endroits différents, des ponts montés d'avance sur roues étaient amenés jusque dans le fossé. Ensuite, à la faveur de la couverture naturelle présentée par ce fossé, le pont était placé. Les tanks n'avaient plus qu'à venir et tenir les positions de campagne ennemies en échec par leur feu meurtrier. La théorie des colonnes parvint alors à pénétrer profondément à l'intérieur du système de défense.

Des hommes combattaient sans relâche depuis plus d'une semaine

Le sort de la citadelle était réglé à 9 heures, lorsque l'infanterie, les chars, l'artillerie d'accompagnement et les chasseurs antichars firent irruption dans l'enceinte fortifiée à travers les champs de mines. De nombreuses batteries anglaises crachaient le feu et le fer sur la brèche sans pouvoir contenir l'élan des troupes assaillantes électrisées par le succès. C'est à peine si de temps en temps le flot des colonnes était interrompu. Des hommes qui n'avaient plus fermé les yeux depuis des jours et combattaient sans relâche depuis plus d'une semaine refoulèrent l'ennemi. Tous les ouvrages fortifiés des deux côtés de la brèche étaient conquis troupes, dans son auto-blindée lé- furent immédiatement repérées et anéanties. Le nombre de véhicules incendiés allait augmentant sans arrêt. Rommel était à la tête de ses ou du moins neutralisés de telle sorte que les occupants devaient se rendre après peu de temps.

Rommel ne s'occupait pas de ce qui se passait hors de la trouée. Les batteries suivaient de très près les fantassins et les tanks, changeaient de position toutes les dix minutes et canonnaient presque à bout portant avec une efficacité sans pareille. Le nombre de soldats ennemis qui s'avançaient vers nous les bras levés, augmentait sans cesse.

Rommel était à la tête de ses troupes

Ils ne pouvaient croire que les Allemands avaient déjà progressé aussi loin dans ces fortifications soi-disant imprenables. Les éléments blindés ennemis qui tentaient de s'opposer à notre avance en contre-attaquant furent détruits ou forcés à la retraite. Des batteries trop téméraires de l'adversaire furent immédiatement repérées et anéanties. Le nombre de véhicules incendiés allait augmentant sans arrêt. Rommel était à la tête de ses troupes dans son auto - blindée légère et atteignait à 11 heures 30 le nœud des routes principales venant du sud de Ea Adem vers Tobrouk et aboutissant à la Via Balbia (12 km. à l'intérieur de la zone fortifiée). Poursuivant leur avance avec un mordant extraordinaire, nos troupes atteignaient bientôt le côte. Pour la première fois dans l'histoire de cette guerre africaine, les soldats du corps allemand d'Afrique voyaient le port et la ville de Tobrouk qui jusqu'à maintenant n'avaient pu être contemplés que par leurs camarades de l'aviation. Une fois l'objectif en vue il n'y avait plus moyen de les arrêter. C'est en vain que les Tommies jetaient leurs tanks dans la mêlée, tous étaient mis hors de combat. Vers le soir, nos formations avaient conquis les positions dominant la ville au Sud.

La plus grande victoire du grand chef, en Afrique

Ils occupèrent alors les points d'eau alimentant les ouvrages qui résistaient encore à l'Ouest et à l'Est de la ceinture fortifiée, tandis que notre artillerie établie sur ces éminences prenaient sous son feu quelques bateaux qui essayaient de gagner le large.

Au cours de la nuit, des dépôts de carburant firent explosion, et à l'aube du 21 juin, d'épais nuages opaques planaient au-dessus de la ville jusque loin dans la mer, témoignages de la défaite anglaise. Ces nuages étaient visibles de Ain el Gezala, à 60 kilomètres de là.

A l'aube, les occupants du fort Pilas Kino demandaient au commandant italien dans ce secteur, d'entamer des négociations en vue de la reddition.

Quant aux ouvrages fortifiés situés à proximité de la ville, ils capitulaient également peu après. Les positions de D.C.A. qui s'étaient défendues jusque tard dans la nuit étaient réduites au silence.

A part quelques ouvrages qui se défendaient encore avec acharnement à l'extérieur de l'enceinte at dont les officiers ignoraient tout de la situation, l'entièreté de la position fortifiée était entre nos mains.

Avec un enthousiasme sans pareil, les soldats allemands et italiens occupèrent le reste de la forteresse d'une superficie de 14.000 kilomètres carrés.

La consternation à Londres

Amsterdam, 22. — Le commentateur Tahoo Hoai, parlant aujourd'hui à la radio de Londres, a qualifié la chute de Tobrouk de « revers catastrophique ».

Il a parlé en termes peu enthousiastes de la déconvenue militaire des Britanniques, des Français libres et autres alliés, en Libye.

« La chute de Tobrouk, a-t-il déclaré, a entraîné un changement dans l'opinion anglaise. Les événements de la semaine passée l'ont profondément déçue, car ils se sont déroulés à l'encontre de toute prévision. On s'attendait à ce que cette citadelle répondît aux espérances que l'on avait placées en elle et qu'elle s'avérât imprenable. L'Anglais moyen a considéré Tobrouk comme un a symbole encourageant dans le genre de Gibraltar ». Maintenant tout le monde est extrêmement surpris. Plus que tout autre incident, la reddition de Tobrouk fera l'objet de graves interpellations à la Chambre des Lords et aux Communes.

a On ne peut encore se faire une idée de ce que dira le gouvernement. En tous cas, il a déjà donné une réponse en faisant allusion au fait qu'il y avait deux éléments qui gênaient les Britanniques, à savoir : la question du tonnage et le facteur temps. Le voyage de l'Angleterre à l'Egypte et retour par le Cap de Bonne-Espérance est long de 24.000 milles et exige 3 mois. Il y a une grande différence entre le fait d'avoir en Grande-Bretagne des armes prêtes à être exportées et de les transporter sur la ligne de feu. The man in the street a réalisé maintenant que pour les Alliés, la guerre se ramène à un seul facteur, celui du tonnage. a

Critiques à l'égard des chefs britanniques

Amsterdam, 22. — La chute de Tobrouk ayant été avouée par les Anglais, la presse commente la perte de cette forteresse et, aux dires du service d'informations britannique, endosse la faute de la défaite à la stratégie erronée des chefs militaires anglais et à leurs erreurs de calcul.

Dans cet ordre d'idées, les journaux britanniques réclament d'ores et déjà une enquête sur les causes de la défaite. Plusieurs d'entre eux vont même jusqu'à préconiser des changements dans le commandement en Moyen-Orient. a Une résistance efficace, écrit à ce propos le « Times », ne pourra être opposée à Rommel que lorsqu'une mise au point quelque pénible qu'elle soit, sera intervenue ».

De son côté le « Daily Telegraph » déclara :

a Les événements proclament que de graves erreurs ont été commises en ce qui concerne les opérations dans le Moyen-Orient. Le gouvernement doit reconnaître la nécessité d'une mise au point immédiate quelque rigoureuses et profondes que puissent être les mesures requises ».

« Un désastre » reconnaît le « Times »

Amsterdam, 22. — Le service d'information anglais constate ce matin qu'en Angleterre on ne se dissimule pas l'énorme importance que revêt la perte de Tobrouk.

La presse britannique ne cherche pas à atténuer la gravité de cette capitulation. « La perte de plusieurs milliers de prisonniers, à Tobrouk, écrit notamment le « Times », ainsi que celle des équipements constitués en vue d'un siège de longue durée, constitue indubitablement un désastre. Le port sera d'une grande utilité pour l'ennemi. La campagne de l'Afrique du Nord a démontré que les espoirs que les troupes britanniques avaient mis dans leurs nouvelles armes ne se sont pas réalisés. En outre, il n'y a pas lieu de douter un'seul moment de ce que les Anglais se trouvent en face d'un commandement d'une valeur nettement supérieure ».

Le « Times » s'attaque ensuite amèrement aux chefs britanniques et attribue la défaite de Tobrouk, qui a coûté 25.000 prisonniers aux Anglais, au manque de jugement du commandement britannique.

De son côté le « Daily Telegraph » critique également l'état-major anglais en Afrique du Nord, et constate : « C'est avec une impatience justifiée qu'on attend ici un rapport circonstancié du général Auchinleck. Rien n'excuse le sacrifice de tant de troupes et de matériel perdus à Tobrouk. D'une façon ou de l'autre, une erreur doit avoir été commise, et le Cabinet doit reconnaître la nécessité d'une mise au point immédiate.

« Il va de soi, écrit le « Daily Herald » qu'une enquête minutieuse s'impose. Chaque citoyen anglais exigera à présent du gouvernement de prouver par des actes qu'il se rend compte de toute la gravité que revêt cette longue série de déconvenues ».

Churchill sévèrement jugé en Amérique

Stockholm, 22. — Le « New-York Herald Tribune » écrit, au sujet de la défaite britannique en Afrique du Nord :

a La chute de Tobrouk exercera une pression sur Churchill. Les perspectives militaires ayant changé, ses entretiens avec Roosevelt auront une portée toute différente.

» La capitulation rapide et incroyable de la forteresse anglaise, poursuit le journal, aura des suites profondes et lointaines au point de vue politique. Ce qui vient de se passer mettra probablement un terme à la croyance que la guerre pourrait se terminer cette année par une victoire des alliés ».

Le quotidien américain pose la question de savoir si ces revers ne forceront pas le Parlement britannique à choisir un autre chef, car il est de notoriété publique qu'en Grande-Bretagne la stratégie de Churchill est soumise à une âpre critique.

Informations Régionales

Un ouvrier mineur fait une chute de 267 mètres à Lewarde

Un accident mortel est survenu dimanche, à 16 h. 15 aux mines. La victime est M. Wagon Constant, âgé de 44 ans, demeurant à Lewarde, rue Jean-Jaurès, 4. Ce dernier était occupé par la Compagnie des Mines en qualité de mulinieur.

Alors qu'il chargeait des wagonnets dans la cage, cette dernière s'arrêta légèrement au-dessus de l'arrêt normal. A ce moment, pensant charger la cage, M. Wagon poussa son wagonnet chargé de chaux dans le vide et s'est trouvé, de ce fait, entraîné dans le vide.

Le corps du malheureux ouvrier alla s'écraser sur le plancher de l'accrochage situé 267 mètres plus bas.

La victime, très bien considérée dans la commune, était mariée sans enfant. Il faisait partie du Conseil Municipal depuis 1934 et remplissait avec dévouement les fonctions de trésorier du Comité d'entr'aide aux Prisonniers.

Détail navrant, M. Wagon était l'oncle du jeune Lecutier Roger, tué le 12 mai dernier au cours de son travail, également à la mine.

Le marché noir

DES INDUSTRIELS ROUBAISIENS PRATIQUAIENT LA VENTE AVEC SOULTE

DEUX D'ENTRE EUX SONT ARRÊTÉS

Des contrôleurs du Service du Contrôle Economique de Lille, en liaison avec des collègues de Cambrai, apprirent par ceux-ci qu'une importante maison de Roubaix se livrait à la vente de marchandises avec soultes.

Une enquête faite sur place par les inspecteurs, permit de constater certaines irrégularités ; chez MM. Renard et Cie, grossistes, 261, avenue Roger-Salengro, à Roubaix.

Cette maison, qui était spécialisée avant la guerre, dans la fabrication des tapis, fabrique actuellement des rideaux pour l'occultation et des wassingues.

Bien entendu, aucune trace des ventes avec soultes ne figurait dans la comptabilité. Cependant, les inspecteurs purent déterminer que le tissu, dont le prix normal était de 34 francs était cédé au prix de 46 francs le mètre et que les wassingues devant être livrées au prix de 16 frs 40 étaient cédées à 20 francs.

Par ailleurs, des soultes, variant entre 10 et 35 francs le mètre carré étaient exigées pour la vente de carpettes, cependant que pour des tapis de 1 m. 50 de côté, la soulte passait de 30 à 35 francs.

Une première expertise permit de retrouver trace d'un bénéfice illicite de 140.000 francs et ce depuis quelques mois seulement.

A la suite d'un interrogatoire général des inculpés, lundi dans la soirée, deux des quatre associés ont été arrêtés sur le champ. Il s'agit de MM. Deladerrière et Renard.

Pour ceux qui seraient tentés de s'approprier indûment des bénéfices faciles, le service du Contrôle Economique précise que la loi du 15 avril 1942 punit les trafiquants du marché noir de peines allant de 2 à 10 ans de prison et que des amendes pouvant être de l'ordre de 10 millions peuvent être infligées.

LE CRIME D'ESTOURMEL

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

en présence d'un drame de la vengeance car, jusqu'à présent, l'on n'a pas remarqué la disparition d'argent ni de valeurs. Néanmoins, il est encore trop tôt pour conclure.

La découverte du crime

M. Georges Fleury, vivait seul dans cette grande maison, n'ayant à son service qu'une bonne, Mme Marie Mollet, 62 ans. Cette femme couche dans une chambre située dans l'aile droite de la bâtisse, tandis que son patron avait sa chambre sur le même étage, mais dans l'aile gauche.

Dimanche, M. Fleury avait passé quelques heures, chez son chauffeur, M. Maurice Mollet, fils de sa bonne, qui tient un café situé de l'autre côté de la route, en face de chez lui. Là, il avait rencontré le Maire de Selvigny, qui rentrait dans sa commune et les deux hommes avaient parlé d'affaires municipales. Vers 23 h. 30, le Maire d'Estourmel regagnait son domicile. Que se passa-t-il alors ?... Voici la grave question qui reste entière.

Lundi, vers 11 h., la factrice apporta des plis recommandés à l'adresse du maître de la maison. Il n'était pas encore descendu, mais ceci ne devait point surprendre ses familiers, il ne se levait jamais avant 10 h. ou 10 h. 30. Donc M. Maurice Mollet, alla à sa chambre pour lui faire signer la décharge. M. Fleury n'était point dans sa chambre... c'est alors que M. Mollet alla vers une autre chambre à tout hasard. Il poussa la porte, mais sentit une résistance et se rendit compte qu'un corps se trouvait placé en travers.

Il constata alors que son patron était étendu sur le Parquet, baignant dans une mare de sang. Il avait la tête dans le coin du mur, portait un pantalon retombé sur les jambes, ainsi que sa chemise de jour. A côté de lui gisaient son chapeau, ses lunettes, un chapelet, un livre et un mouchoir. Le tout était macaqué de sang et des éclaboussures sanglantes se remarquaient sur les murs.

M. Mollet courut prévenir sa mère et sa femme et aidé par elles et la factrice, mit le corps de son patron sur le lit. Il avisa les docteurs Meurisse de Cambrai et Fsille de Carnières, ainsi que les gendarmes. Les médecins jugeant son état grave, le firent transporter d'urgence à la Clinique Sainte-Marie à Cambrai, où il fut examiné par le Dr Timal, médecin-légiste. Le praticien, dans son rapport, aura à indiquer la nature de la blessure. M. Fleury a dû être frappé avec un objet assez lourd, qui a défoncé le crâne, depuis le côté temporal droit, jusqu'à l'arrière de la tête et a une partie du visage tuméfiée. Il a dû être assommé et aura essayé par la suite de se mouvoir, pour appeler à l'aide, ce qui expliquerait les deux taches sanglantes que porte le tapis.

Aussitôt prévenus, les gendarmes de Carnières vinrent commencer l'enquête, puis mirent le Parquet de Cambrai au courant de ce drame.

La victime

M. Fleury est un homme corpulent, au teint coloré, bien bâti et capable de se défendre. Il a fallu qu'il soit frappé par surprise, par un adversaire résolu à tout. Il est né à Estourmel, le 28 décembre 1878 et est maire depuis le mois de juillet 1926, succédant à son beau-frère, M. Rossi. Il poursuivait l'exploitation de sa ferme avec cinq ouvriers tous français et partageait son temps entre sa profession l'administration de sa commune et les groupements agricoles. Il était président du Syndicat agricole de la localité, membre de l'Association des Maires de France et du Comice agricole de Cambrai. Il jouissait de la considération et était très estimé dans les milieux ecclésiastiques. Un de ses fils est cultivateur dans le village et un autre était avant la guerre chargé de la rubrique de l'Aviation dans deux journaux parisiens.

On ne lui connaissait pas d'ennemis et à première vue, l'on pouvait penser que le crime avait pu être commis par un voleur, la victime ayant du bien, cependant les premières constatations, assez troublantes, infirmerait cette première thèse.

Notre enquête sur les lieux

Nous sommes allé à la maison du crime, tandis que MM. Chaudoye, Procureur de la République ; Sérager, juge d'instruction ; Lefebvre, greffier ; Sorriaux, adjudant de gendarmerie de Cambrai, remplaçant le capitaine Werquin, retenu par ailleurs ; M. Martin, commissaire central à Cambrai et M. Cortichiato, inspecteur des Renseignements Généraux, se rendaient à Estourmel lundi après-midi.

La bonne, Mme Mollet, son fils et quelques personnes de l'entourage immédiat de M. Fleury, fournirent des explications, narrant les événements de la nuit et de la journée, puis les magistrats examinèrent la maison.

On sait que le corps de l'infortuné maire, fut retrouvé dans une chambre contiguë à la sienne. Cela est déconcertant, car il n'y allait que rarement. Parfois, il se reposait sur le lit, mais il n'y passait jamais la nuit. Or le drame eut lieu la nuit. Selon les docteurs, le crime remonterait à douze heures. Personne n'a rien entendu, sauf une voisine d'en face qui déclara qu'un chien, celui de M. Fleury, aboya vers 1 heure du matin... Le meurtrier s'enfuyait peut-être. Les deux chambres, celle où le corps fut retrouvé et la chambre à coucher sont en ordre et il n'y a aucune trace de lutte.

Dans la chambre à coucher, le lit indique que la victime s'est couchée... et pourtant !... M. Fleury portait son pantalon, sa chemise de jour, pourquoi pas sa chemise de nuit ? Que va-t-il faire dans cette chambre à coté ? Chercher le livre qui fut retrouvé près de lui... mais alors, pourquoi le bracelet et le chapeau ? Ou bien, au moment où ayant vidé ses poches sur son lit, on a retrouvé ses deux montres dont une en or, son portefeuille et sur la table de nuit, a-t-il entendu un bruit à coté et en y allant a-t-il été frappé ?...

En outre, la porte de la cuisine donnant sur la cour, fut retrouvée grande ouverte le matin, alors qu'elle est toujours fermée à clé. Le portillon donnant sur la rue était ouvert lui aussi...

Les stores servant à masquer la lumière, aux quatre fenêtres dans la cuisine, ne sont jamais baissés... Or, lundi matin, la bonne les retrouva déroulés entièrement ?

Rien dans l'aspect des chambres ne permet de dire qu'il y a eu fouille, les meubles sont en ordre comme les bibelots, mais, comme M. Fleury ne confiait pas ses affaires, ordinairement, l'on ne peut dire s'il y a eu vol.

Quoiqu'il en soit, il fallait que le meurtrier connaissât parfaitement la maison, ainsi que les habitudes de ses hôtes. Peut-être se sera-t-il introduit dans la place, tandis que Mme Mollet vaquait aux dernières occupations de la journée, dans la cour, avant d'aller se coucher vers 23 heures.

Une autre hypothèse peut aussi être envisagée comme M. Fleury accueillait facilement différentes personnes, leur donnant même à coucher, n'aurait-il pas lui-même fait entrer son agresseur ? Et au cours d'une explication très brève entre les deux hommes sur un motif que nous ne connaissons pas, le coup fatal aurait été porté... Mais quelle était l'arme du crime ? Le coup était-il prémédité ? L'homme avait-il l'intention de voler et qu'il n'en aura rien fait, effrayé au dernier moment, ou bien voulait-il se venger ?... Il ne manque pas d'éléments dans cette affaire, mais certaines constatations sont inexpliquées, créant le mystère nécessaire.

Les membres du Parquet de Cambrai, après avoir examiné les lieux interrogé les habitués de la maison et recueilli diverses personnes, dont le curé de la paroisse, M. l'abbé Danna et M. l'abbé Telliez, curé de Mastaing, ami de la victime, a repris la route de Cambrai, vers 16 h. 30. Les gendarmes poursuivant leur enquête, recevant les dépositions, en particulier celle d'un jeune homme, ouvrier agricole, qui fut au service de M. Fleury, voici un mois ou deux.

De ces premières heures de l'enquête, il ressort nettement que le crime fut commis par un habitué de la maison, un familier de M. Fleury, qui le connaissait bien. Il ne faudra pas chercher ailleurs, le crime quelconque d'un rôdeur devant être écarté.

La victime est décédée

M. Fleury a subi une opération pratiquée par M. la docteur Dunnil dans sa clinique de la rue Watteau à Cambrai. On espérait alors qu'il pourrait reprendre connaissance et d'une parole fournir l'indication-clé, qui permettrait de mettre la main sur le coupable mais cette attente fut vaine.

A l'issue de l'opération, M. Fleury, au coté de qui se trouvait son fils Pierre a été reconduit à son domicile en fin de journée. Il a succombé mardi matin, vers 5 heures.

L'enquête sur ce drame qui cause une émotion intense dans la commune et dans les milieux agricoles de la région a repris, hier, mardi.

M. le capitaine de gendarmerie Werquin s'est rendu sur les lieux où il a rejoint les gendarmes de Carnières, afin de poursuivre les interrogatoires et recueillir tous éléments susceptibles d'éclairer le mystère. Plusieurs personnes ont été entendues, notamment le jeune ouvrier agricole dont la première audition a eu lieu lundi après-midi en présence du Parquet.

L'autopsie du corps de M. Fleury a été pratiquée mardi dans la journée par M. le docteur Timal, médecin légiste.

Les funérailles de la victime auront lieu jeudi 25 à 12 heures.

L.-P. DELILLE.

DES INSTITUTEURS COMMUNISTES CONDAMNÉS A DOUAI

Pour activité communiste, la section spéciale de la Cour de Douai a condamné :

Jean Parmentier, 25 ans, instituteur à *Carvin*, à 5 ans de travaux forcés et 3.000 fr. d'amende ;

Auguste Teilliez, 21 ans, instituteur à *Libercourt*, à 5 ans de prison et 5.000 fr. d'amende ;

Marcel Legay, 20 ans, étudiant à *Carvin*, un an de prison et 1.200 fr. d'amende ;

Roger Pennequin, 21 ans, instituteur à *Lens*, 5 ans de travaux forcés et 3.000 fr. d'amende.

Le Cour a relaxé René Dinmotier, 20 ans, étudiant, 249, rue du Long-Pot à *Lille* ; Emile Lévêque, 34 ans, lamineur à *Cousolre* ; Marcel Thirard, 35 ans, lamineur à *Jeumont*. Les deux derniers étaient poursuivis pour entraves à la liberté du travail et propagande communiste.

LES FAUX CONTROLEURS DU CONTROLE ÉCONOMIQUE ENTENDUS PAR LE JUGE D'INSTRUCTION DE CAMBRAI

Les trois faux inspecteurs du Contrôle économique qui avaient rançonné des éniciers dans l'arrondissement de Cambrai et dans le Douaisis, sous prétexte de transactions afférentes à des prétendues infractions ont été entendus lundi par M. Sérager, juge d'instruction.

A 11 h., les trois hommes : Maurice Duhautoy, 39 ans ; François Michel, 31 ans et André Helleboid, 30 ans, ont été conduits au cabinet du juge.

Michel Duhautoy qui était sorti de prison de Béthune le 25 mai dernier avait exercé les fonctions de contrôleur mobile du service du revitaillement général à Arras. Pour malversations, il avait été licencié et condamné. C'est lui qui prit l'initiative de l'opération, fournissant la voiture automobile dont il truqua le numéro.

Le 29 mai, une tournée dans le Cambrésis rapporta le somme de 7.500 fr. Le 1er Juin, le ramassément 14.000 fr. Du total, ils firent trois parts qu'ils partagèrent. Duhautoy établissait des procès-verbaux pour intimider les victimes et dans une commune un reçu ayant été demandé par une épicière, c'est Michel qui le rédigea.

Ajoutons que Duhautoy est père de 5 enfants.

Quant à Michel, il avait été employé de la mairie de Lens et avait été révoqué pour malhonnêteté. Condamné à 2 mois de prison qu'il purgea à Béthune, il entra dans la combinaison proposée par Duhautoy et portait des lunettes en présence des victimes pour changer son aspect.

Pour Helleboid, il confirme le récit de ses deux complices et a reconnu avoir été la chauffeur de la bande.

Sa part, soit 7.166 fr., il l'a gardé jusqu'au moment de venir se constituer prisonnier à Cambrai, samedi dernier. Cette somme a été consignée au greffe du Tribunal.

Sa participation fut moins active certainement, et il mit un certain point d'honneur à ne pas dépenser sa part du butin.

Ajoutons que les trois hommes riaient facilement, prenant la chose du bon côté et prêts à subir les inconvénients de l'aventure avec désinvolture. Ce ne sont pas des prévenus susceptibles de mériter l'intérêt par une attitude plus convenable.

LA « MAISON DU PRISONNIER » A LILLE

Sous l'impulsion du Commissariat au Reclassement des Prisonniers de Guerre rapatriés que dirige M. Maurice Pinot et avec le concours du Secours National, les « Maisons du Prisonnier » vont s'ouvrir dans chaque chef-lieu de département, à une cadence accélérée.

C'est ainsi que le département du Nord, à son tour, a tout mis en œuvre pour que sa «